



Rapport final du projet « Autodiagnostic-RSE »

Porté par l'Union du Mareyage Français avec le soutien financier de



Table des matières

1	Contexte et présentation du projet :.....	3
2	Déroulement du projet :.....	4
3	Préparation de l'application :.....	6
3.1	Identification du besoin :.....	6
3.2	Maquettage de l'outil :	8
3.2.1	Accès à l'autodiagnostic :.....	8
3.2.2	Outil d'Autodiagnostic :.....	10
3.2.3	Réalisation du rapport personnalisé :	15
3.3	Communication :	19
4	Conclusions et perspectives :.....	19
4.1.1	Annexe 1 : article relatif au projet Autodiagnostic-RSE publié dans le dossier spécial du Marin.	20
4.1.2	Annexe 2 : Organisation du questionnaire :	21

1 Contexte et présentation du projet :

Intermédiaire technique et commercial au savoir-faire reconnu, le mareyage est un maillon indispensable de la filière pêche française. Les 480 entreprises de la branche valorisent ainsi quotidiennement l'écoulement des produits de la mer auprès de leurs clients GMS, grossistes, restaurateurs, poissonniers (140kT en HAM, FranceAgriMer, 2019).

À ce jour, les TPE et PME – qui représentent l'essentiel des entreprises de mareyage – n'ont pas d'obligation spécifique en matière RSE. La RSE offre toutefois un certain nombre d'opportunités, au travers la possibilité de créer de la valeur, de renforcer les relations commerciales avec ses fournisseurs ou clients ou encore de fidéliser ses équipes.

Aussi, les entreprises de la grande distribution – principales clientes des entreprises de mareyage - sont, elles, soumises à des attentes sociétales fortes portées par la demande des consommateurs ou par une réglementation plus stricte en matière de RSE (directive européenne du 22 octobre 2014¹). Ceci se traduit alors par des exigences renforcées qu'elles portent à leurs fournisseurs.

La Commission européenne, définit la RSE comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes². En d'autres termes cela couvre les mesures mises place par les entreprises en vue de contribuer aux différentes dimensions du développement durable. À l'échelle nationale, la loi PACTE³ a permis d'inclure les principes de la RSE dans la raison d'être des entreprises.

Du fait d'une sociologie marquée (63% de TPE), couplée à l'absence de démarche sectorielle adaptée, les entreprises de mareyage sont toutefois démunies sur le sujet. Aux difficultés structurelles du maillon, viennent s'ajouter un déficit de compétitivité hors-prix, lié aux difficultés de référencement auprès de certains clients, l'accès complexifié à certains marchés, ainsi qu'aux différents systèmes de subventions publiques.

De nombreuses démarches vertueuses existent pourtant au sein de la filière (Pavillon France, Écolabel public, MSC, démarches locales/régionales...). Le plus souvent, il s'agit néanmoins d'initiatives axées sur le produit et les pratiques régissant sa capture. L'activité du mareyage n'en est pas le cœur, bien qu'impliquée par le respect d'un cahier des charges strict (qualité sanitaire, traçabilité...). Les autres standards interprofessionnels (IFS, BRC, ISO...) sont pour leur part mal dimensionnés, non-certifiables, ou ne couvrent qu'une part de l'activité des entreprises.

Forte de ces constats, en 2019, l'UMF avait mis en place le projet MARSE⁴, portant l'objectif d'évaluer la prise en compte et l'application de la RSE par les entreprises de mareyage pour en dresser un premier bilan. Ce projet avait pu confirmer que, même si peu d'entreprises ont actuellement formalisé une politique RSE, le mareyage dispose à l'évidence de nombreux atouts à faire valoir dans ce cadre : responsabilité territoriale sur le littoral, travail d'un produit sain et naturel, garanties collectives à travers la convention collective de branche, systèmes de solidarité sociaux...

¹ [Directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014](#)

² [Communication de la Commission au parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions](#)

³ [Loi n°2019-486 du 22 mai 2019 relative à la croissance et la transformation des entreprises ou loi PACTE](#)

⁴ [Rapport final du projet MARSE](#)

Le projet MARSE avait également montré que les adhérents de l'UMF, encore peu sensibilisés à l'ensemble des dimensions recouvertes par la RSE, étaient demandeurs d'un outil qui leur permette de mieux appréhender ce concept, mais également de pouvoir d'impulser leur propre démarche.

En vue de répondre aux besoins identifiés dans les conclusions du projet MARSE, il a été décidé de mettre en place un projet qui pourrait répondre à deux objectifs :

- Sensibiliser les entreprises de mareyage aux enjeux de la RSE ;
- Mettre à leur disposition un outil pragmatique afin de leur permettre de se saisir individuellement de la problématique.

Pour ce faire, l'UMF a imaginé un outil disponible en ligne permettant de faire une évaluation de l'impact de son entreprise, de ses besoins, des attentes de ses parties prenantes ainsi que des axes de progression à investir qui représentent un prérequis essentiel à la mise en place d'un plan d'actions RSE propre à l'entreprise. Cette évaluation doit également l'objet d'un rapport synthétique facilement mobilisable pour la rédaction de ce plan d'actions.

C'est dans ce cadre que le projet Autodiagnostic-RSE a été porté par l'Union du Mareyage Français, soutenu financièrement par France Filière Pêche dans le cadre de son appel à projet « Enjeux Immédiats ».

Principaux résultats attendus à l'issu de ce projet :

Le projet « Autodiagnostic RSE » repose sur la création d'un outil numérique d'autodiagnostic RSE spécifique au mareyage, rendu accessible aux entreprises sur le site internet de l'UMF.

Après avoir répondu à l'ensemble des questions, les entreprises pourront générer d'un rapport personnalisé, leur permettant d'identifier leurs points forts et axes d'amélioration en matière de RSE. Ce rapport devra également renvoyer vers des contenus permettant aux répondants de poursuivre leurs engagements RSE : il peut s'agir d'outils de formation ou d'information (définition de la RSE et des concepts que cela peut recouvrir : achats ou mobilités durables, économie circulaire, parties prenantes *etc.*) ou d'outils présentant des pistes concrètes d'actions à réaliser (éléments de communication, écogestes à réaliser en entreprises, pistes d'action pour formaliser une politique RSE *etc.*).

2 Déroulement du projet :

En tant que porteur de la démarche, l'Union du Mareyage Français s'est chargée de la conduite opérationnelle du projet, ainsi que de son suivi, son accompagnement et sa diffusion. L'organisation et la conduite de la consultation des opérateurs, la rédaction de l'ensemble des livrables ainsi que la coordination avec les différents partenaires et parties prenantes ont été menées par le chargé de mission QHSE de l'UMF, sous la supervision du secrétaire général. Le programme s'est enfin appuyé sur les commissions techniques « juridique et social » et « QHSE » de l'UMF, constituées des responsables RH et QHSE des entreprises volontaires.

Les partenaires professionnels ont apporté leur expertise métier, en donnant notamment leurs avis sur l'outil.

Trois phases sont prévues dans le cadre du projet « Autodiagnostic RSE » :

Phase I : Rédaction du cahier des charges de l'application

Temps 1 : Préparation du questionnaire :

- Formalisation du formulaire internet générique sur la base de la grille de diagnostic RSE mareyage ;
- Recensement et formalisation de l'ensemble des supports politique RSE des entreprises à générer : rapports RSE, plans de progrès individuels et préconisations, tableaux de bord, supports de communication...
- Arrêt d'une méthodologie pour la définition d'indicateurs de performance RSE mareyage ;

Temps 2 : Préparation du rapport personnalisé :

- Formalisation du plan du rapport personnalisé ;
- Préparation et rédaction des contenus.

Phase II : Développement et test de l'application

- Développement informatique
- Tests et apports de corrections.

Phase III : Valorisation et capitalisation

- Mise en service de l'application ;
- Communication.

3 Préparation de l'application :

3.1 Identification du besoin :

En vue de mettre au point cet outil, une liste des besoins a préalablement été établie. Ces différents besoins, d'une part issue des conclusions du projet MARSE ont été renforcés par les discussions se sont tenus *a posteriori* avec les membres de la Commission Technique. Les besoins exprimés ont permis de dresser de manière précise les maquettes de l'outil Autodiagnostic-RSE, qui ont alors été transmises au prestataire informatique.

Ces besoins ont été les suivants :

Un outil pragmatique qui puisse présenter une démarche RSE propre au mareyage et qui permettrait aux entreprises d'évaluer leurs pratiques

L'impulsion de la démarche RSE d'une entreprise doit passer par l'identification de ses principaux enjeux au regard du développement durable. Ici donc, l'UMF s'est interrogée et a voulu faire transparaître les enjeux RSE du mareyage dans son ensemble. Ce questionnaire a alors été élaboré avec l'objectif de couvrir de la manière la plus exhaustive les champs recouverts une démarche RSE propre au secteur.

Il fallait également que ce questionnaire puisse aider les entreprises à identifier aisément des actions qu'elles auraient déjà mises en place, tout en leur permettant de se questionner sur des points qu'elles n'auraient pas encore eu le temps d'explorer.

Un outil lisible rendu accessible à toutes les entreprises de mareyage

Il a été choisi de mettre en place un outil facilement accessible pour les entreprises de mareyage afin qu'il soit utilisé par le plus grand nombre.

Cette accessibilité se traduit à la fois par la mise en place d'un outil facile d'utilisation, mais également par sa large diffusion.

Un outil qui puisse être utilisé de manière autonome par les entreprises

Le projet MARSE avait également pu montrer que les entreprises de mareyage restent encore peu mobilisées sur la question RSE et exprimaient un fort besoin de sensibilisation.

Il fallait que cet outil puisse être mis en place en partant du principe que les entreprises répondant ne disposaient pas de connaissance préalable sur la RSE. Cet outil se devait d'être pédagogique au travers des explications synthétiques permettant aux utilisateurs de pouvoir apprécier rapidement leur situation sans avoir besoin de solliciter d'aide extérieure.

Un outil prenant en compte les différents niveaux de maturité des entreprises de mareyage quant à leur formalisation de la RSE

La sociologie marquée du mareyage, par le nombre important de TPE et PME, mais également par la diversité des tailles des entreprises ou des groupes conduit à une prise en main hétérogène de cette question au sein des entreprises.

Cet outil a été conçu pour pouvoir s'adresser à l'ensemble des entreprises de mareyage, quels que soient leur taille ou les moyens qu'elles pourraient allouer à la RSE. En d'autres termes, cet outil doit s'adapter aux différentes maturités des entreprises de mareyage sur ce sujet.

Un outil qui respecte la norme ISO 26000

Il avait été décidé de créer un outil qui respecte l'architecture générale et l'esprit de la norme ISO 26000, au travers notamment l'intégration de questions centrales, de domaines d'action, des livrables et points de contrôle, des indicateurs et justificatifs.

Le respect d'une telle norme permet d'insuffler une façon de raisonner la RSE aux entreprises de mareyage qui pourrait s'avérer utile si ces dernières étaient amenées à utiliser d'autres outils. En effet, le projet MARSE avait mis en évidence que les démarches RSE, qu'elles soient collectives ou individuelles, s'appuyaient systématiquement sur la structure de la norme ISO 26000.

Production d'un document pouvant être conservé par les entreprises de mareyage

En vue de permettre aux entreprises de valoriser les réponses apportées au questionnaire, il fallait que ces dernières puissent être reportées dans un document qui puisse être conservé par l'entreprise. En effet, ceci permet notamment de pouvoir les partager avec l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise.

Ce document, devant faire état du diagnostic établi, se devait d'être facilement pris en main en par l'utilisateur : ceci passant au travers d'indicateurs facilement interprétables ou des préconisations personnalisées se rapportant aux éléments de réponse apportés lors de la phase de diagnostic.

Initier des réflexions sur la mise en place un accompagnement plus large des entreprises

Dans le cadre du projet MARSE, il avait été décidé d'initier des réflexions sur les modalités d'un accompagnement plus large, qui pourrait prendre la forme d'un plan de progrès collectif à initier et mettre en œuvre par l'UMF.

La préparation d'un tel accompagnement nécessitait de recenser les entreprises répondant au questionnaire.

Créer un outil qui puisse être moduler après sa publication :

Enfin, en vue de pouvoir intégrer de potentielles attentes ou demandes qui seraient émises de la part des entreprises de mareyage, l'outil se devait de pouvoir être modifiable après sa publication.

En vue de répondre à l'ensemble de ces besoins, le projet initialement convenu dans le cadre des conclusions du projet MARSE a donc été confirmé pour permettre d'aboutir à :

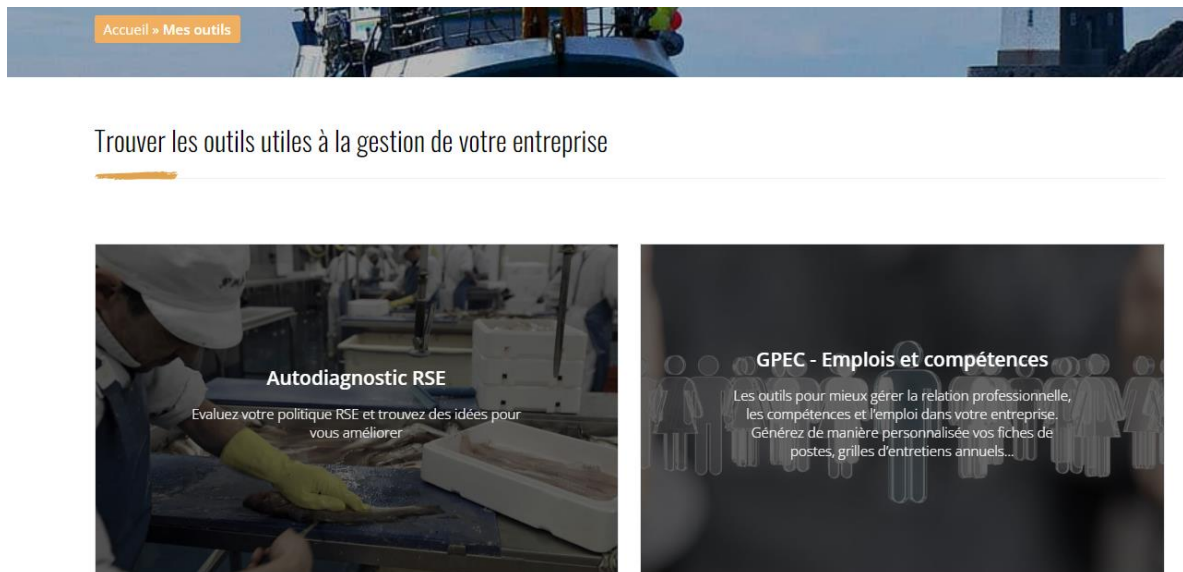
- La mise en place d'un questionnaire en ligne permettant aux entreprises de réaliser une autoévaluation de leur pratiques RSE ;
- La mise en place d'un rapport reprenant ces résultats et pouvant être facilement être pris en main par les entreprises.

3.2 Maquettage de l'outil :

3.2.1 Accès à l'autodiagnostic :

En premier lieu donc, le questionnaire se devait d'apparaître sur le site internet de l'UMF dans le but de pouvoir être rendu accessible au plus grand nombre. Il a été décidé de l'atteindre depuis toutes les pages du site, et en particulier la page d'accueil.

Pour ce faire, le bandeau du site à internet de l'UMF a été enrichi par la catégorie « *Mes outils* » qui permet d'accéder à l'outil Autodiagnostic-RSE via un bouton en évidence présentant brièvement l'outil par la phrase suivante : « *Évaluez votre politique RSE et trouvez des idées pour vous améliorer* ».



Capture d'écran 1 : Bouton d'accès à l'outil Autodiagnostic-RSE depuis la page « Mes outils ».

Après avoir cliqué sur le bouton en question, il a été demandé de faire apparaître une première page qui :

- Introduirait brièvement la notion de la RSE, au travers notamment la définition donnée par la Commission européenne et la brève présentation de la norme ISO 26000;
- Présenterait la démarche de l'UMF en reprenant les conclusions apportées par le projet MARSE.

Cette première page permet donc à des utilisateurs novices, n'ayant pas de connaissance spécifique sur le sujet de pouvoir rapidement comprendre et percevoir l'utilité et le but de l'outil. En vue de préparer cette première page, des textes ont alors été rédigés (tableau 1), et ils ont été accompagnés d'une figure présentant les 7 piliers de la RSE recouverts par la norme ISO 26000.

Il a été demandé que cette page puisse alors renvoyer vers un formulaire à l'aide d'un bouton situé en dessous des textes.

Présentation de la RSE	Présentation de la démarche de l'UMF
La Commission européenne définit la RSE comme « <i>un concept qui désigne l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes</i> ». La RSE doit s'envisager comme un concept multidimensionnel. C'est ainsi que la norme ISO 26000 définit le périmètre de la RSE autour de ces 7 questions centrales : - Gouvernance ; - Droits de l'Homme ; - Relations et conditions de travail ; - L'environnement ; - Loyauté des pratiques ; - Questions relatives aux consommateurs ; - Communautés et développement local.	En 2019, l'UMF a porté le projet MARSE, soutenu financièrement par FFP dont l'objectif était d'obtenir un état des lieux précis des pratiques RSE des entreprises de mareyage. À l'issue de ce projet, l'UMF a pu formuler le double constat suivant : - Les entreprises de mareyage disposent d'atouts à faire valoir en termes de RSE (responsabilité territoriale, travail de produits frais au bénéfice sur la santé reconnu, savoir-faire traditionnel etc.) ; - Pour autant, très peu d'opérateurs formalisent leurs engagements au travers d'une démarche RSE en tant que telle. C'est à ce titre que l'UMF a souhaité développer un premier outil de saisissement de la RSE pour les entreprises de la branche, à travers « Autodiagnostic-RSE ». Cet outil permettant : - De sensibiliser les répondants aux enjeux de la RSE ; - La production d'une synthèse des pratiques de l'entreprise et de recommandations spécifiques formulées par l'UMF.

Tableau 1 : textes soumis au prestataire informatique pour remplir la page de présentation synthétique de l'outil.

Formulaire en ligne

En vue personnaliser le rapport qui pourrait être généré *in fine*, il a été décidé de recenser des informations d'identification de l'entreprise afin de pouvoir les intégrer en introduction de ce document final. Il a également été choisi de conserver ces informations pour que l'UMF puisse s'en saisir et définir un potentiel plan d'accompagnement des entreprises.

Certaines des informations demandées devaient être remplies de manière obligatoire. Aussi, en vue d'aider les entreprises à remplir facilement ce formulaire, des menus déroulants pour certains champs ont été conçus. Les informations suivantes ont alors été demandées :

- Nom de l'entreprise (information obligatoire à remplir) ;
- Nombre de salariées (menu déroulant) ;
- Adresse ;
- Région (menu déroulant) ;
- Année de création (menu déroulant) ;
- Chiffre d'affaires (menu déroulant) ;
- Nom et prénom du contact au sein de l'entreprise (information obligatoire à remplir) ;
- Fonction ;
- Email (information obligatoire à remplir) ;
- Logo de l'entreprise.

En dessous de ces différents champs, un bouton a été ajouté pour permettre d'accéder à l'outil d'autoévaluation.

3.2.2 Outil d'Autodiagnostic :

3.2.2.1 Contenu

Mise en place d'un questionnaire sous la forme d'un QCM ou QCU

En vue de faciliter l'utilisation de cet outil, il a été décidé de mettre en place un formulaire prenant la forme de **questions à choix multiples** ou à **choix uniques**. Les questions posées dans ce questionnaire peuvent prendre deux formes :

- Des questions voulant interroger sur le degré de prise en compte d'une notion dans sa politique RSE. Ces questions prennent alors la forme d'une **question à choix unique** pouvant avoir deux ou trois possibilités de réponses. Pour une notion donnée, les possibilités de réponses sont ainsi les suivantes :
 - « *Oui, formellement* »,
 - « *Oui, mais partiellement* » (optionnelle),
 - « *Non* ».
- Des questions voulant interroger sur des exemples concrets d'engagements mis en place par l'entreprise. Ces questions ont été pensées pour être plus concrètes pour les entreprises, afin qu'elles puissent facilement répondre à ces questions. Ceci permet aussi de présenter de manière pragmatique des exemples d'actions pouvant être engagées. Ces questions prennent alors la forme d'une question à choix multiples.

Traduction de la norme ISO 26000 et déploiement de la RSE pour le mareyage

Le projet MARSE avait permis d'établir des « traductions » possibles de chacun des domaines d'action de la norme ISO 26000 adaptés à l'ensemble des spécificités du mareyage. Cette grille, qui avait alors fait office de matrice initiale pour servir à la construction de la démarche RSE mareyage durant le projet, a logiquement été conservée pour la construction de l'Autodiagnostic-RSE.

Certains domaines d'action ont également été ajoutés. C'est notamment le cas du domaine « *Respect de la réglementation sociale* ». Dans ce cas, le domaine a été ajouté en vue de pouvoir faire un rappel sur la réglementation en vigueur, mais également pour pouvoir renvoyer vers des documents annexes d'importance (dans ce cas, il s'agit de la CCN (Convention Collective Nationale)).

D'autre part, chacun des engagements qui avaient été identifiés dans le cadre du projet MARSE a été posé sous forme de question. De plus, la grille établie s'est vue quelque peu modifiée, pour faciliter la compréhension des différentes questions, mais également pour ajouter certaines propositions d'actions concrètes qui n'avaient pas nécessairement été identifiées lors du projet MARSE.

Projet MARSE	Projet Autodiagnostic-RSE
Mise en place de relations durables, équilibrées et transparentes avec les clients	• L'entreprise est-elle dépendante d'un client à plus de 30% • L'entreprise connaît-elle les pratiques de ses clients en matière de RSE ?

• Formation de l'équipe dirigeante aux enjeux de la RSE • Implication des salariés dans la mise en œuvre de la stratégie RSE	Comment l'entreprise a-t-elle impliquée ses salariés dans la mise en œuvre de sa stratégie RSE ?
---	--

Tableau 2 : exemples de traduction d'engagements

Enfin, certaines modifications ont été apportées sur les indicateurs qui avaient été déterminés dans le cadre du projet MARSE : certains d'entre eux ont été clarifiés, d'autres n'étaient pas adaptés car demandant de répondre par des données chiffrées - or ceci n'était pas possible dans ce questionnaire en ligne - enfin, certains ont été ajoutés.

Domaine d'action	Engagements projet MARSE	Engagements - Projet Autodiagnostic-RSE
Engagement dans une démarche RSE avec les parties prenantes	Document formel sur politique RSE	• Oui, l'entreprise a formulé une démarche RSE • Aucune démarche de RSE n'a été formalisée, cependant, certaines pratiques de l'entreprise s'apparentent à des engagements RSE
Dialogue social	• Livret d'accueil • Nbre/Taux de conflits	• Formation non réglementaire du personnel à l'embauche • Existence d'un livret d'accueil & mise à disposition de la CCN

Tableau 3 : exemples de traduction d'indicateurs

Attribution de points en fonction des réponses apportées :

En vue d'évaluer les répondants et de pouvoir facilement identifier leurs points forts ou les points pouvant être améliorés, il a été décidé de mettre en place un système de score.

Des points sont ainsi attribués au répondant en fonction des possibilités qui auraient été choisies pour chaque réponse. Les points sont alloués aux différentes réponses de la manière suivante :

- Pour les questions qui veulent évaluer le degré de prise en compte d'une notion, selon qu'il y ait 2 ou 3 possibilités, 1 ou 2 points sont attribués. Le score maximal est atteint lorsque l'utilisateur indique avoir pris en compte de manière formelle cette notion, le score minimal s'il indique ne pas l'avoir pris en compte du tout ;
- Pour les questions qui prennent la forme d'un inventaire d'actions qui peuvent avoir été mises en place, 1 point est alloué pour chaque engagement coché.

Ces différents points alloués permettent d'obtenir un score. Ce score se structure autour :

- D'un score global ;
- D'un score accordé pour chaque question centrale ;
- D'un score accordé pour chaque domaine d'action.

Réalisation de textes introductifs permettant de clarifier les notions

Pour chacune des grandes questions, des textes introductifs synthétiques ont été produits, avec pour objectif de permettre aux répondants d'appréhender rapidement ces notions et de comprendre quels sont les domaines d'action qu'elles recouvrent.

La notion gouvernance, assez difficile à définir sans passer par des notions abstraites, n'a pas été introduite. En effet, une telle introduction aurait été confuse pour un utilisateur non sensibilisé à la question de la RSE.

Question centrale	Texte introductif
Gouvernance	
Relations et conditions de travail	La lutte contre les discriminations au travail et le bien-être de ses salariés sont deux enjeux de la RSE. Le bien-être des salariés est une composante multidimensionnelle qui peut être considérée à la fois au point de vue sûreté/sécurité, épanouissement personnel ou encore développement au travail. Enfin, mise en place de cette stratégie ne peut pas se mettre sans la mise en place du dialogue social.
Environnement	Pour être durable, la croissance d'une entreprise doit limiter ses effets sur l'environnement. L'environnement doit être considéré dans sa globalité, il s'agit de prendre en compte le réchauffement climatique (à travers l'émission de gaz à effet de serre), l'utilisation de ressources (la matière qui peut être le poisson mais également le plastique) que la production de déchets ou de composants polluants. Ces différentes composantes sont interdépendantes les unes des autres.
Loyauté des pratiques	La responsabilité sociétale d'une entreprise passe aussi par le lien qu'elle entretient avec ses clients ou ses fournisseurs. Les pratiques d'une entreprise se doivent donc d'être loyales envers ses partenaires économiques dans le but de pérenniser l'activité de l'entreprise.
Questions relatives au consommateur	Les entreprises se tiennent aussi responsables de la qualité du produit qui sera proposé au consommateur final. Cette responsabilité tient à la fois de la transparence (le consommateur doit faire un achat en connaissant le produit qu'il achète) et de la proposition d'un produit de qualité. La qualité correspond à l'ensemble des propriétés et des caractéristiques d'un produit qui lui permettent de répondre aux besoins et aux attentes exprimés ou non d'un consommateur. Ces besoins et ces attentes peuvent être d'ordre sanitaires, environnementales, organoleptiques ou encore nutritionnelles.
Communauté et développement local	Une entreprise participe aussi largement au développement et l'attractivité de son territoire. Cette notion de développement doit être considérée de manière globale. Il s'agit autant d'un développement économique (apporté par les emplois directs et indirects créés par une entreprise, implication dans des projets d'économie locale), que par le développement du patrimoine local (mise en avant de savoir-faire ou gastronomiques locaux, maintien de paysages), que l'amélioration de la qualité de vie au sein des territoires (amélioration de l'offre de service, soutien d'associations locales). Le développement local est d'autant plus important pour certains territoires littoraux ou ruraux qui sont parfois soumis à des phénomènes de désertification.

Tableau 4 : textes introductifs rédigés pour présenter chaque question centrale

Préparation de commentaires permettant de définir l'ensemble des termes et notions abordés :

Des commentaires ont également été préparés et ajoutés en vue de permettre aux utilisateurs d'avoir un accès rapide aux définitions des termes apparaissant dans le questionnaire. L'ajout de telles mentions facilite le remplissage du questionnaire pour des personnes qui n'auraient pas été formées aux enjeux de la RSE, et permet ainsi aux répondants de disposer d'une certaine autonomie.

Ces différents commentaires ont été préparés en amont et adressés au prestataire informatique. Enfin, l'UMF se laisse la possibilité d'en ajouter par la suite ou de les modifier, dans le cas où des entreprises seraient amenées à pointer du doigt certains oublis.

3.2.2.2 Mise en forme

Tout d'abord, des efforts de forme ont été réalisés en vue de faciliter l'utilisation du document :

- Un sommaire résumant l'état d'avancement du questionnaire a été ajouté ;
- Différentes couleurs ont été utilisées pour chacune des questions centrales.

Étapes	
1	Gouvernance
2	Relations et conditions de travail
3	Environnement
4	Loyauté des pratiques
5	Questions relatives au consommateur
6	Communautés et développement local

Capture d'écran 2 : Sommaire s'affichant en continu à droite de la page :

Question centrale 3 : Environnement

Pour être durable, la croissance d'une entreprise doit limiter ses effets sur l'environnement. L'environnement doit être considéré dans sa globalité, il s'agit autant de prendre en compte le réchauffement climatique (à travers l'émission de gaz à effet de serre), l'utilisation de ressources (la matière première qui peut être le poisson ou les plastiques) que la production de déchets ou de composants polluants. Ces différentes composantes sont interdépendantes les unes des autres.

Domaine d'action : Utilisation durable des ressources nécessaire à l'activité : eau, énergie et ressource halieutique

22. L'entreprise suit-elle ses consommations d'eau et d'énergie ?

- ☐ Mise en place et analyse d'indicateurs de performance ①
- ☐ Suivi d'indicateurs génériques ①
- ☐ Non

Capture d'écran 3 : Thème utilisé pour les questions centrales du questionnaire

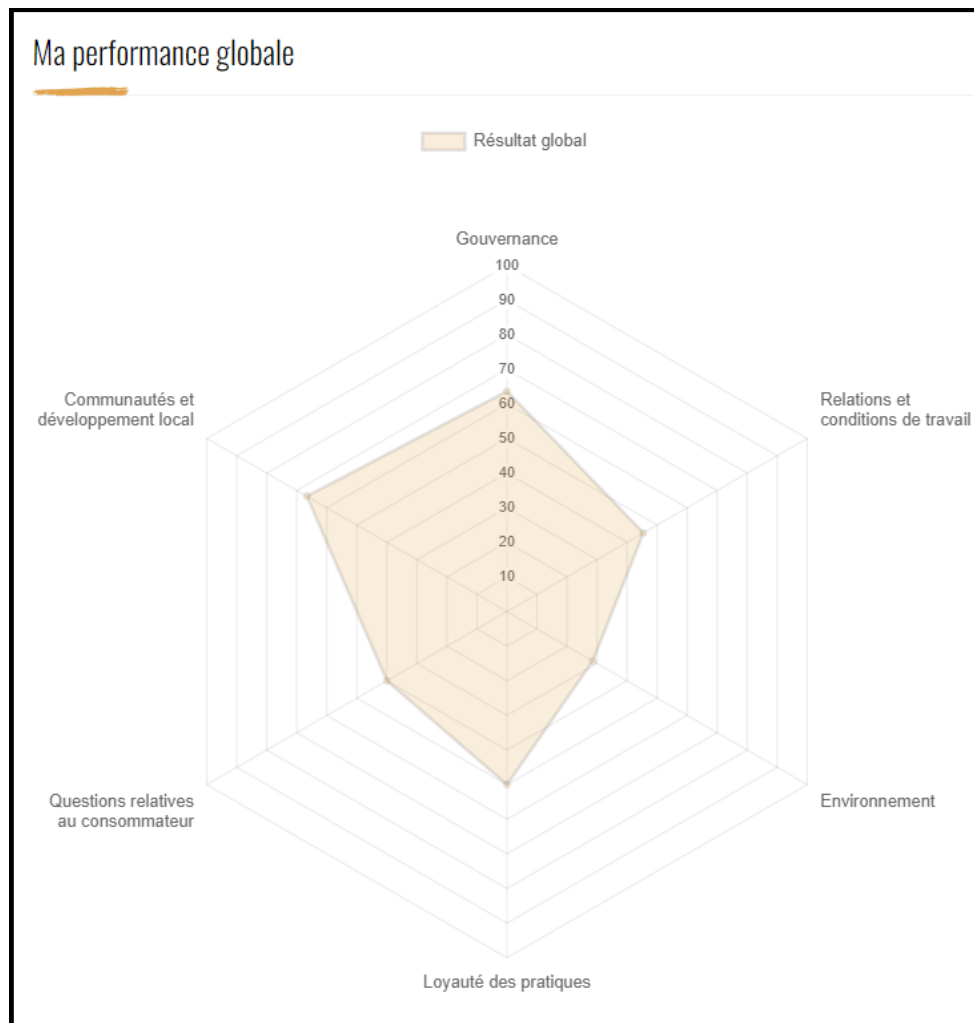
Ajout d'un champ libre pour certaines questions

Certaines options de réponses ont été enrichies par un champ libre qui permet à l'utilisateur d'y renseigner des réponses qualitatives. Ces champs ont été ajoutés en vue de mettre en avant certains chiffres ou informations clés qui peuvent être d'importance pour les entreprises en vue de les présenter aux différentes parties prenantes. Ces informations ne sont pas prises en compte pour la notation.

Mise en place de graphique permettant de visualiser son score :

Afin d'aider le répondant à visualiser son score, des graphiques sont également rendus disponibles après avoir validé l'ensemble de ses réponses. Il a été décidé de mettre en place un graphique en radar pour présenter de manière visuelle les différents scores obtenus.

La mise en place de ces différents graphiques générés de manière automatique et rapide permet au répondant de s'approprier les résultats du questionnaire.



Capture d'écran 4 : présentation du score global.

3.2.3 Réalisation du rapport personnalisé :

Comme il a été indiqué dans les besoins du projet, il fallait produire un document final qui puisse recenser l'ensemble des réponses apportées dans le cadre du questionnaire pour que ces résultats puissent être conservés et utilisés par l'utilisateur.

En vue de faciliter son utilisation, il fallait que ce document soit personnalisé, et qu'il ne se limite à la réalisation d'un simple inventaire des réponses apportées, celui-ci a été créé pour servir de base pour lancer de première discussion sur le lancement à plus large échelle de la RSE dans les entreprises. Il a donc été construit autour de trois principales attentes qui avaient été identifiées par les entreprises :

- Disposer d'un premier rapport sur les engagements RSE déjà mis en place ;
- Présenter des pistes d'amélioration ou trajectoires à mettre en place en vue de progresser sur le sujet ;
- Présenter des ressources mobilisables et utiles pour se former sur les enjeux de la RSE mais également pour aller plus loin dans la démarche.

3.2.3.1 Contenu

Utilisation des informations personnalisées de l'entreprise

Les réponses apportées lors du remplissage du formulaire (cf. partie 3.2) sont reprises pour introduire le rapport personnalisé.

Mise en place d'un sommaire

En vue de permettre au répondant d'accéder facilement à l'ensemble des questions centrales ou domaines d'action, un sommaire a été préparé. Initialement, il avait été prévu que les liens vers chaque partie soient intégrés à ce sommaire, ceci n'a pas cependant pas été possible au regard de contraintes techniques.

Présentation de l'architecture globale de présentation des résultats

En vue de répondre à ces différents besoins, l'architecture du document a été imaginé de la manière suivante :

- Présentation de la performance globale : Dans cette première partie, un graphique en radar présente les résultats obtenus pour les différentes catégories. Cette présentation permet à l'utilisateur d'identifier directement les points forts ou points à améliorer de son entreprise ;
- Pour chaque question centrale :
 - o Une présentation du score obtenu ;
 - o Présentation d'un diagramme en radar qui reprend les scores obtenus à chacun des domaines d'action ;
- Pour chaque domaine d'action :
 - o Un texte définissant le domaine d'action ;
 - o Un commentaire personnalisé qui dépend du score obtenu à ce domaine d'action ;
 - o La liste des points forts ou points à améliorer pour chacun de ces domaines d'actions. Ces textes dépendent des choix répondus pour chacune des questions apportées. Des liens vers d'autres contenus sont ajoutés à ces textes.

Différents contenus ont alors été rédigés.

Rédaction des textes définissant les domaines d'action

Ces textes ont été rédigés en se voulant être le plus clair possible afin que des utilisateurs sans compétences initiales puissent s'en saisir. Ils veulent à la fois accompagner le répondant dans l'analyse des résultats obtenus, mais peuvent également être utilisés comme éléments de langage pour présenter les résultats aux autres parties prenantes.

Ces éléments de contexte se veulent généraux et ne dépendent pas du score obtenu au domaine d'action en question.

Exemple : Texte introductif pour le domaine d'action « Utilisation durable des ressources nécessaires à l'activité : eau, énergie et ressource halieutique ».

En ce qui concerne les métiers du mareyage, trois types de ressources ont été identifiées par l'UMF comme primordiales :

- L'eau : primordiale à toute activité de production, de nettoyage et même de conservation ;
- L'énergie : nécessaires à la logistique mais également à l'ensemble des activités de production ou de conservation ;
- La ressource halieutique : fondamentale au métier du mareyage, la durabilité de la ressource halieutique est nécessaire à la pérennisation de l'activité.

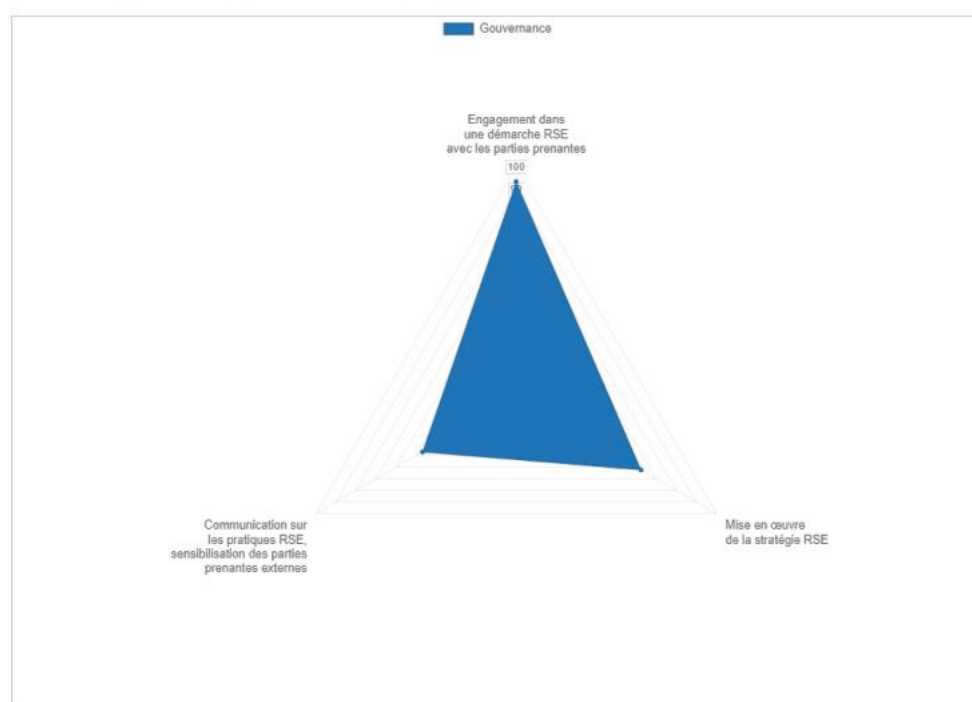
Présentation des scores

Les scores pour chaque question centrale et pour chaque domaine d'action sont intégrés à ce rapport. Ceux obtenus pour chaque question centrale sont accompagnés de diagrammes en radar qui permettent de justifier leur construction.

La présentation de ces notes sert d'indicateur lisible et facilement interprétable par l'utilisateur. Ce dernier peut facilement identifier les points pouvant être améliorés. Dans le cas où l'utilisateur voudrait refaire ce questionnaire, ces notes peuvent également être utilisées pour mieux percevoir la marge de progression de l'entreprise.

Question centrale 1 : Gouvernance

Votre score sur cette question centrale : 8/11



Capture d'écran 5 : diagramme en radar présentant la structure du score obtenu pour une question centrale.

Rédaction des commentaires personnalisés

En vue d'apporter une personnalisation à ce rapport, il a été décidé d'introduire les résultats obtenus à chacun des domaines d'action par un commentaire qui dépend du résultat obtenu.

Note obtenue	Commentaire
3 points	Vous vous êtes formellement engagé dans une démarche RSE avec vos parties prenantes que vous avez d'ores et déjà identifiées. Vous avez d'ores et déjà suivi l'ensemble des étapes préalablement citées.
1 ou 2 points	Votre entreprise a déjà mis en place certaines pratiques s'apparentant à une démarche de RSE, cependant, celles-ci n'ont pas été formalisées. La formalisation

	d'une politique RSE vous permettrait d'identifier de manière claire l'ensemble des actions que vous avez déjà entreprises, et faciliterait un dialogue avec vos parties prenantes (qu'elles soient internes ou externes). Ceci vous permettrait aussi d'afficher vos engagements, et de vous projeter à plus long terme. En vue de formaliser vos engagements, nous vous invitons à suivre les étapes préalablement listées.
Aucun point	Votre entreprise n'a pas engagé d'action en faveur d'une démarche RSE. Nous vous invitons à prendre connaissance de ce document, afin d'identifier des actions qui pourraient être mises en place par votre entreprise. Vous pourrez également : • Identifier les parties prenantes (qu'elles soient internes ou externes) ; • Formaliser un plan d'action en vue de mettre en œuvre une politique RSE.

Tableau 5 : Commentaires préparés pour le domaine d'action « *Engagement dans une démarche RSE avec les parties prenantes* ».

Renvoi vers des contenus :

Différents renvois ont aussi été insérés au document. Ceci permet de référencer un ensemble de ressources qui pourraient être mobilisées par les entreprises pour pouvoir continuer leurs efforts. Si certains des liens permettent d'accéder à des documents externes (Ademe, Pôle Emploi, Ministère de la Transition Énergétique, France Filière Pêche, Ifremer, FranceAgriMer etc.), d'autres renvois permettent quant à eux de se tourner vers des projets ou ressources de l'UMF (Mavimplant, projet PRISM, Obsmar etc.).

Étant donné que de nouveaux projets pourront par la suite être portés par l'UMF ou que de nouvelles ressources d'intérêts pourraient être publiées, ces liens pourront être modifiés selon les besoins à venir.

3.2.3.2 Mise en forme :

Mise en place d'une version Word et d'une version .pdf téléchargeable

Deux versions du rapport personnalisé sont téléchargeables : une version Word et une version pdf. La première permet à l'utilisateur de pouvoir récupérer une version modifiable et de pouvoir par exemple intégrer des chiffres ou graphiques. La seconde a été prévue pour rendre le rapport accessible à tout le monde - même pour les entreprises ne possédant pas de licence pour ouvrir Word.

Mise en place de couleurs différentes pour chacune des questions centrales conservées dans cet outil :

À l'image de ce qui a pu se faire pour le questionnaire en ligne, des couleurs ont été associées à chaque grande question centrale. L'utilisation de telles couleurs permet de faciliter la lecture du document.

Mise en place d'une couverture et d'une quatrième de couverture

Enfin, en vue de rendre ce document plus attrayant, une couverture et une quatrième de couverture ont été ajoutées à ce rapport.

3.3 Communication :

Cet outil a été conçu pour pouvoir être utilisé par le plus grand nombre d'entreprises de mareyage. Si cet outil est rendu disponible sur le site de l'UMF, des actions de communication ont également été mises en place en vue de mettre en avant l'outil.

Certaines actions classiques sont réalisées :

- Préparation d'un article sur LinkedIn ;
- Préparation d'un cours résumé du projet, diffusé aux adhérents de l'UMF et mis à disposition sur le site internet de l'UMF ;
- Préparation d'un article sur la veille secteur UMF.

En plus de ces actions, le site internet de l'UMF a été modifié en vue de rendre l'application accessible directement depuis la page d'accueil de l'UMF.

4 Conclusions et perspectives :

La RSE étant un concept qui évolue au gré des demandes sociétales ou de la réglementation, l'outil autodiagnostic-RSE a été élaboré en vue de pouvoir être modifié directement par l'UMF. Ceci permettra également d'améliorer l'application en intégrant directement les demandes des personnes qui auront pu y répondre.

Dès son lancement, l'UMF communiquera sur cet outil et le rendra visible sur son site internet, avec pour principal but d'en favoriser l'utilisation. Il est également prévu de questionner spécifiquement les membres de la Commission Technique QHSE pour disposer d'un retour plus complet. Les différentes remarques et recommandations pourront être directement intégrées à l'outil.

L'UMF a également prévu de recenser les entreprises qui utiliseront cet outil et de disposer d'un panorama du profil des répondants (les entreprises devront renseigner leur CA, leur effectif ou encore leur localisation).

À ce jour, mise l'amélioration ponctuelle de l'outil, la communication à son lancement et le suivi des données des entreprises répondant au questionnaire, aucune démarche n'a supplémentaire n'a été prévue. Néanmoins, l'analyse des données, ainsi que les retours des personnes utilisant l'outil, permettra d'identifier des actions pouvant être mises en place en vue :

- D'apporter des compléments conséquents à l'outil ;
- D'accompagner les entreprises rencontrant des difficultés pour remplir ce questionnaire.

Aussi, aujourd'hui, aucun objectif quantifié n'a été fixé en termes de nombre de réponses à atteindre. Toutefois, ceci pourrait également faire l'objet d'une perspective prochaine, l'UMF considère avoir besoin de plus de recul pour pouvoir établir un tel plan d'action.

4.1.1 Annexe 1 : article relatif au projet Autodiagnostic-RSE publié dans le dossier spécial du Marin.

dossier **marin** | jeudi 1^{er} septembre 2022

STRUCTURER LA FILIÈRE

19

Les entreprises françaises de mareyage formalisent leurs démarches RSE

L'Union du mareyage français (UMF) a créé un outil numérique d'autodiagnostic RSE pour les entreprises du secteur.

C'est à la suite d'un premier diagnostic de maturité RSE (responsabilité sociétale des entreprises (1)), porté en 2019 par l'Union du mareyage français (UMF), qu'est né le projet Autodiagnostic RSE. La démarche valorise l'intégration, dans les entreprises du secteur, des préoccupations sociales et environnementales. « À travers le précédent projet Marse, nous voulions évaluer la prise en considération des enjeux de la RSE par les entreprises de mareyage et en avons interrogé une trentaine. Nous sommes arrivés à la conclusion suivante : les entreprises de mareyage réalisent d'ores et déjà un certain nombre d'actions pouvant s'inscrire dans une démarche RSE

sans pour autant le formaliser », explique Adrien Simonnet, chargé de mission QHSE (qualité, hygiène, sécurité, environnement) au sein de l'Union du mareyage français, qui représente les entreprises du secteur du mareyage (500 entreprises pour 11 000 salariés).

Des réflexes déjà amorcés

Afin d'accompagner ces entreprises dans la formalisation de leurs engagements, l'UMF a donc imaginé le projet Autodiagnostic RSE. Il permet aux entreprises de mareyage de s'auto-évaluer en ligne via une plateforme numérique accessible depuis le site internet de l'UMF. Les sociétés obtiennent alors un rapport les aidant à initier leur stratégie RSE en leur fournissant des préconisations personnalisées, des tableaux de bord et quelques éléments de communication. « Cet outil destiné aux adhérents de l'UMF s'inscrit dans une démarche de progrès au ni-

veau collectif. Il vient également compléter les connaissances apportées sur les rapports de la filière à la RSE via le projet Marse », complète Adrien Simonnet.

« Le principal enjeu, pour l'UMF et pour la dizaine d'entreprises partenaires engagées dans le développement de cet outil, a été de traduire les concepts de la RSE – notion parfois très abstraite – à la réalité d'une société de mareyage : des normes Iso 26000 comme la loyauté des pratiques, les infos consommateur ou l'aspect environnemental qu'il faut adapter aux enjeux de notre secteur d'activité », ajoute le chargé de mission.

« Le projet Marse a montré que 80 % des entreprises de mareyage rencontrées commercialisent des produits sous marque collective ou labellisés sans forcément avoir conscience qu'elles répondent déjà à l'un des domaines d'action RSE », précise Peter Samson, secrétaire général de l'UMF. Et d'ajouter : « Elles sont aussi 60 % à soutenir finan-

cièrement au moins une association sportive ou culturelle de leur territoire. Et sont également nombreuses à disposer de réels atouts à faire valoir sur la question de la loyauté des pratiques, comme la responsabilité territoriale, le travail de produit frais au bénéfice sur la santé reconnue, le savoir-faire traditionnel... Même si les entreprises n'en ont pas nécessairement conscience, les achats en criées s'inscrivent également dans une démarche vertueuse puisqu'elles participent là, par exemple, au financement et la pérennité des infrastructures portuaires. »

Une formalisation complexe

Mais la formalisation des engagements est complexe au sein d'une filière constituée à 95 % de très petites, petites et moyennes entreprises. En organisant d'avantage la démarche et en permettant un meilleur suivi des actions menées par ces dernières, le projet d'autodiagnostic favorisera sans aucun doute la bonne progression collective de la prise en compte de la RSE dans le mareyage français.

En version test actuellement auprès d'une vingtaine d'entreprises, le logiciel Autodiagnostic RSE doit être opérationnel à partir de ce mois de septembre, une fois le développement informatique achevé.

(1) La responsabilité sociétale des entreprises (RSE), également appelée responsabilité sociale des entreprises, est définie par la Commission européenne comme l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec les parties prenantes. La RSE peut se résumer en la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable.



La formalisation des engagements sociaux et environnementaux est complexe au sein d'une filière constituée à 95 % de très petites, petites et moyennes entreprises.

■ PORTEUR : l'UMF, Union du mareyage français

4.1.2 Annexe 2 : Organisation du questionnaire :

Cf. document excel envoyé séparément.